

# **PROCES VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL DU 24 JUIN 2025**

Appel effectué par Olivier MONIER

Étaient présents : MMES DUTRIEUX, NOTTER, BAUW, D'HERBOMEZ, MS THURU, LECOMTE, WARDZIAK, SIMON, MONIER, BRUNEL, DOCHEZ, REMY formant la majorité des membres en exercice

Absent excusé : M. MANARD pouvoir à MME NOTTER,

Absent(e) : Mme BOURLET

Secrétaire de séance : Mme D'HERBOMEZ

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un des projets de délibération qui leur a été transmis a dû être modifié ce matin.

Il s'agit de la délibération N°2025-3-002 concernant la vente du terrain

En effet, le notaire nous avait indiqué avoir une offre à 66 000.00 €, cependant lors de la transmission de l'offre écrite ce matin il s'avère qu'il y ait apparemment eu un souci de compréhension entre le potentiel acheteur et l'office notarial. Il semblerait que dans son offre de 66 000.00€, l'acheteur incluait les frais d'actes. Son offre est donc au prix de 60 000.00 € net vendeur.

Mr le Maire estime que cette baisse de 30 000.00€ est trop importante, et que la proposition d'acter une baisse de 24 000.00 € était correcte et il souhaite rester sur ce prix.

La délibération a donc été modifiée dans ce sens.

\*\*\*\*\*

**Merci à toutes et tous d'être présents. Nous terminerons cette réunion par un moment festif mais auparavant je souhaiterais avoir une pensée plus sérieuse sur la situation dans le monde en guerre aujourd'hui. Rappelons que nous sommes en démocratie, qu'il y a des élections, des votes faits par les habitants il faut donc respecter les élus nommés.**

Il y a tout de même des moments de bonheur comme la fête de la musique puis ce samedi la fête de l'école avec la remise des prix prévue pour 11h45. Pour l'animation de notre village je vous rappelle que le bureau de Fêtes et Traditions ne se représentera pas l'année prochaine et je vous invite à y réfléchir. Car l'association fait vivre notre village et sans elle il n'y aura malheureusement plus de manifestation.

Les invitations pour notre inauguration du bâtiment polyvalent actuellement en construction sont en cours d'édition pour le 6 septembre prochain.

Mais avant il y aura la ducasse fin août et je vous remercie tous de bien vouloir y participer car l'association à besoin d'aide pour l'organisation de ces 3 jours festifs.

Le mandat a commencé avec le COVID et se finira avec le pont du Ramponneau (qui a fait sauter le pont ?!). Je voudrai remercier Laëtitia qui travaille au quotidien sur ce problème depuis le 1<sup>er</sup> mai, date à laquelle nous avons été informés des dégâts. Je vous refais la lecture des courriers distribués dans toutes les boîtes aux lettres du Petit Cataine.

Je demande aux élus habitant le Petit Cataine de refaire passer le message aux administrés. Nous avons interpellé M. Renaud conseiller départemental mais pas de nouvelle à ce jour, ainsi que le président du département.

Mme Bauw souhaite faire un collectif avec les riverains que je soutiendrais bien entendu, elle précise également que le département passe tous les jours vérifier l'état du second pont car il y passe entre 8 et 9 camions matin et soir des Transports Denis.

Je vous souhaite à tous de très bonnes vacances.

\*\*\*\*\*

**Approbation du Procès-verbal :**

**Approuvé à l'unanimité**

**Délibération N°2025-3-001**

**OBJET : Décision modificative N°1 Du BP 2025**

Lecture faite par Mme DUTRIEUX Caroline

Le Conseil municipal décide :

- **D'approuver** la décision modificative N°1 du BP à l'unanimité

**Délibération N°2025-3-002 :**

**OBJET : Approbation de la baisse du prix de vente de la parcelle A4028 - Nouveau Jeu**

Lecture faite par M. le Maire

**Approuvé à l'unanimité**

**Délibération N°2025-3-003 :**

**OBJET : Approbation de la Convention Etat/Commune - transfert de propriété matériel informatique**

**Ecole**

Lecture faite par Mme NOTTER Nathalie

**Approuvé à l'unanimité**

**Délibération N°2025-3-004 :**

**OBJET : Convention CAPH - Ateliers numériques programme 2025-2026**

Pour la programmation 2025-2026 deux lots sont prévus :

- Lot 1 sur l'assistance numérique (utilisation de service public.fr, ameli.fr, mon espace santé, Doctolib, recherche d'emploi...)
- Lot 2 plus à destination des jeunes publics (Stylo 3D, dessin avec l'IA, création de jeu narratif, robotique...)

M. Lecomte espère plus de ferveur populaire pour cette prochaine édition.

M. le Maire trouve cette initiative très intéressante pour certaines personnes isolées qui ne savent pas utiliser les outils de base.

M. Lecomte précise que toutes les démarches sont faites dans le respect des normes RGPD.

**Approuvé à l'unanimité**

**Délibération N°2025-3-005 :**

**OBJET : Approbation Voyage 2025**

Lecture faite par Mme NOTTER Nathalie

- ❖ La date du 22 novembre 2025 (à confirmer en fonction de la date d'ouverture du marché)
- ❖ La destination : **Marché de Noël de Bruges avec visite du musée du chocolat**

Mme Notter remercie Martine Bauw pour avoir effectué toutes les démarches, et précise que les Hasnonais et les extérieurs seront sur liste d'attente.

M. le Maire ne souhaite pas mettre les habitants d'Hasnon sur liste d'attente, donc l'information leurs sera envoyée en mairie en septembre comme pour les Millonfossois.

Mme Bauw précise qu'à ce jour un seul bus est réservé mais il reste la possibilité d'en réserver un second. Cependant Mme Wadbled craint que l'attente de la visite du musée soit trop longue.

De plus Mme Wadbled informe l'assemblée que cette année il n'y aura plus de règlement par chèque mais la liste des inscrits sera envoyée au plus tôt à la perception afin que les voyageurs puissent procéder au paiement avant le départ.

**Approuvé à l'unanimité**

**Délibération N°2025-3-006 :**

**OBJET : Convention Département /Commune : Lutte contre l'isolement**

Lecture faite par Mme NOTTER Nathalie

M. Monier se demande quelle charge de travail cela représente pour la commune. Il est précisé que cette tâche est déjà plus au moins faite malgré très peu de retour des habitants isolés, il sera maintenant obligatoire de l'envoyer au département.

M. le Maire trouve cela important pour les personnes isolées surtout avec notre population vieillissante.

**Approuvé à l'unanimité**

Fin de séance : 19h20

Le Maire  
Gérald THURU

La secrétaire de séance  
Brigitte D'HERBOMEZ